Image not found or type unknown

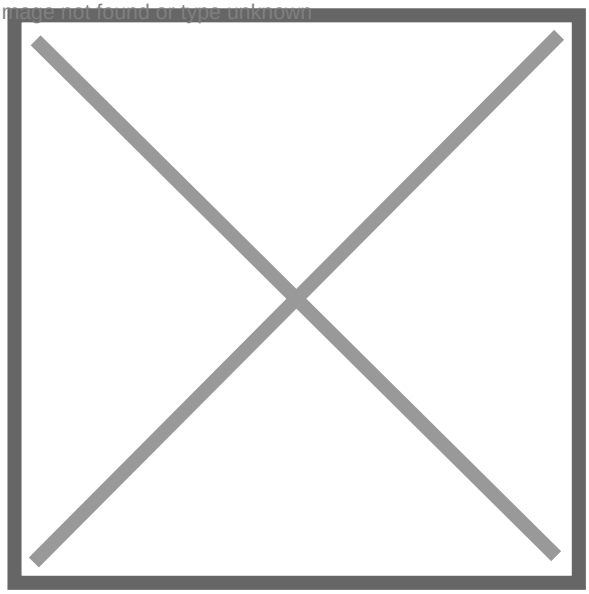

Victime d'escroquerie que dois-je faire (chèque volé)

Par **nissk8**, le **17/10/2015** à **12:43**

Bonjour,voulant faire du baby-sitting j'ai reçu une offre via internet,le père des enfants m'avais dit qu'ils habitaient aux Etat unis et qu'ils venaient pour un déplacement.pendant deux trois semaine nous échangeons des informations via e-mail et téléphone, il m'avait demande si avant leur arrivée je pouvais payer des achats qu'ils avaient fait pour qu'il puissent les avoirs directement donc j'accepta. Le 12/10/2016 je fis réception du chèque d'un montant de 1700 euros.j'alla le déposer sur mon compte le 14/10/2016 cependant je n'ai rien retirée dessus car je n'avais pas le temps de passer à la banque. Le 17/10/2016 quand je passe pour aller voir mon compte il affiche - 1513 euros Donc je suis passée a la banque pour comprendre et elle m'explique Que c'est un chèque volé que j'ai posé sur mon compte et que l'argent à était retiré par la banque. cependant je ne peux plus effectuer de transaction via mon compte bancaire que dois-je faire et est ce que je risque quelque chose ?

Par **moisse**, le **17/10/2015** à **15:56**

Bonjour,
[citation]cependant je n'ai rien retirée dessus car je n'avais pas le temps de passer à la banque. Le 17/10/2016 quand je passe pour aller voir mon compte il affiche - 1513 [/citation]
Donc vous avez procédé à des achats, ou payé des factures ne vous concernant pas, ou envoyé un cheque correspondant ou un virement dieu sait où.
C'est une escroquerie classique en général d'origine africaine, et votre américain est un jeune sénégalais de 15/16 ans qui en rigole encore.
Vous devez déposer une plainte pour escroquerie

Par **nissk8**, le **17/10/2015** à **16:53**

Merci de votre réponse, c'est ce que je comptais faire mais la femme de la banque m'as dit que c'est la banque elle même qui à repris les sous. et l'escroc n'avais pas mes coordonnées bancaire. Mardi je vais directement voir ma conseillère à la banque pour avoir un suivis de la situation. De peur de me retrouver fautif

Par **moisse**, le **17/10/2015** à **17:18**

Bonsoir,
[citation] l'escroc n'avais pas mes coordonnées bancaire[/citation]
C'est une bêtise puisque vous avez établi un chèque, ou plus probablement un virement.
Ces coordonnées ne permettent pas de considérer la sécurité de votre compte bancaire compromise.
Votre conseillère va pleurer avec vous, s'apitoyer sur la jeune fille arnaquée par un gogo, mais ne vous en dira pas plus.
Vous devez donc déposer une plainte, par exemple ici
https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés